



BIEN PREPARER SA RETRAITE : ADHERER A L'ARTP !



Perte de revenus, pertes de relations et d'«utilité» sociales, **le passage à la retraite n'est pas toujours facile.**
L'ARTP est là pour vous aider à réussir cette transition.

Créée en 1983, l'Association des Retraités de Technip (ARTP) visait à l'origine à veiller au respect de certaines dispositions des plans sociaux. Bien sûr cette préoccupation n'est plus d'actualité, mais il nous faut rester vigilant compte tenu de la situation financière de nos caisses de retraite et des remises en cause répétées des systèmes de protection sociale. **L'ARTP est devenue une amicale d'anciens salariés de Technip.**

Dans le cadre de la **défense des intérêts de ses membres** l'ARTP adhère à la Fédération Nationale des Associations des Retraités (F.N.A.R.). L'association des anciens salariés de CLE a rejoint l'ARTP en 2015.

Pour être admis de droit à l'ARTP, il suffit d'être **ancien salarié ou salarié du groupe Technip et d'être à jour de sa cotisation annuelle** (30 euros).

- L'Association, par l'intermédiaire de son bureau élu, a pour vocation de **maintenir et d'animer un espace relationnel et solidaire entre ses membres.**
- Le bureau édite et diffuse deux bulletins par an « **le Trait d'Union** » (T.U.) ainsi que l'annuaire des adhérents, avec le soutien logistique de T.EN.
- L'association dispose d'un **site internet** www.artchnip.org pour faciliter la communication et les échanges.
- L'ARTP a une **relation privilégiée avec les représentants de la complémentaire santé** et assure un soutien aux adhérents pour toutes difficultés rencontrées lors de leur démarches.
- Lors de décès ou de difficultés d'adhérents, l'ARTP apporte son **soutien aux familles.**
- **L'ARTP rend hommage à celles et ceux qui nous quittent** par courrier aux familles, représentation aux obsèques, publication dans les rubriques nécrologiques du site internet de l'association et des bulletins et diaporama lors des assemblées générales..
- Le bureau propose aussi, dans le cadre des **activités culturelles**, des places d'opéra ou de ballets aux tarifs collectivités et des billets coupe-file aux expositions temporaires dans Paris.



- Le CSE de T.EN peut proposer via l'ARTP des voyages en fonction des places disponibles, des réductions pour certains prestataires de tourisme et donne accès à sa centrale d'achats pour les fêtes de fin d'année.

- Le bureau réunit **l'Assemblée Générale annuellement**, généralement en **Octobre à Paris** et la section lyonnaise en **novembre à Lyon**. Il y présente le bilan de son activité ainsi que les comptes de l'association. Une rencontre informelle et chaleureuse prolonge la réunion ainsi qu'une rencontre qui se tient généralement en **mars à Paris.**

L'association a de multiples projets : recueillir et pérenniser la mémoire des expériences vécues du personnel de Technip, développer les activités conviviales et de nouvelles activités.

A bientôt.